



POLITIQUE

Signes religieux à l'école, l'État en alerte

Des médias rapportent une augmentation de ce phénomène. Selon le ministre de l'Éducation, Pap Ndiaye, le gouvernement l'« évalue » à l'échelle nationale.

PIERRE MAURER

SON BAPTÊME DU FEU. Ce mardi, le très discret nouveau ministre de l'Éducation, Pap Ndiaye, donnait sa première conférence de presse dans la salle dédiée du Conseil des ministres. Au menu : la rentrée scolaire, le dossier chaud Parcoursup, et surtout la polémique sur l'augmentation du port de signes religieux ostentatoires à l'école. Tout est parti d'un article de « l'Opinion » le 2 juin affirmant que l'Éducation nationale est confrontée à une « épidémie » de « tenues islamiques » et que « plusieurs incidents ont éclaté dans diverses académies ces derniers mois ». Selon le journal, des abayas (robe traditionnelle noire) et kamis (tunique musulmane) « ont fait leur apparition aux portes de plusieurs lycées ». Une tendance confirmée par une note du renseignement territorial révélée mardi par RTL, recensant 144 faits de port de signes religieux ostentatoires par des élèves entre janvier et mars, soit 50 % de plus que le trimestre précédent.

Prudence

Dans le prolongement de ses premières sorties médiatiques, Pap Ndiaye, attaqué par l'extrême droite dès sa nomination pour des écrits jugés « racistes », est resté très prudent. « Nous sommes en

train de collecter et de faire remonter un certain nombre d'informations pour avoir une vision bien synthétique de cette situation et pouvoir la caractériser calmement », a déclaré le ministre, rappelant la « clarté » de la loi.

« Nous sommes très bien équipés pour répondre à ce phénomène, encore faut-il le mesurer et bien l'évaluer à l'échelle nationale » a-t-il insisté, précisant qu'il allait « échanger dans deux jours avec les recteurs ». Le 2 juin, en déplacement dans une école à Marseille, Emmanuel Macron avait indiqué vouloir « de la clarté sur tous les chiffres » et « que la loi de la République s'applique ». « Et la loi est très claire : pour tous les élèves dans nos écoles, il n'y a pas de signes religieux, quels qu'ils soient », avait-il précisé. Entre-temps, ses opposants de droite et d'extrême droite n'ont pas manqué de monter au créneau. Interrogée par CNews le 3 juin, Marine Le Pen jugeait que la majorité présidentielle se montre « hypocrite » à ce sujet puisqu'elle a « refusé de voter », par exemple, une « loi déposée à l'Assemblée contre le burkini ».

« Je comprends la nécessité d'enquêter », appuie en soutien du gouvernement le député LREM sortant de la Creuse, Jean-Baptiste Moreau. « Il y a des chances que ce soit une offensive

coordonnée, subodore celui qui a porté un amendement contre le voilement des fillettes lors de l'examen de la loi Séparatisme. Il y a certainement quelques organisations qui sont en train d'œuvrer derrière en coulisses, comme les Frères musulmans, pour faire de la provocation et exciter tout le monde. Il faut veiller à ne pas hystériser le débat »

Première épreuve test

Même tonalité du côté de François Cormier-Bouligeon, élu attaché aux questions de laïcité. « On ne peut pas demander au gouvernement de prendre des décisions dans la précipitation. Ce sont des sujets sensibles sur lesquelles on ne peut pas agir de façon rapide. Il faut une réponse ferme, la laïcité doit être totale », valide le député LREM du Cher en campagne pour conserver son siège, qui cite Jean Zay, ministre de l'Éducation du Front populaire : « L'école doit être préservée de la passion des hommes. »

Un autre observe se jouer ici la première épreuve test d'un Pap Ndiaye, aux antipodes des positions pro-laïcité de son prédécesseur déchu, Jean-Michel Blanquer. « Je lui fais confiance pour appliquer les consignes du président de la République. J'ai lu ses écrits, il a tenu des propos tout à fait équilibrés, se satisfait ce par-

lementaire de la majorité défenseur de la loi de 1905. Mais c'est au pied du mur qu'on voit le maçon. »



Nous sommes très bien équipés pour répondre à ce phénomène
 PAP NDIAYE, MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE





AFP/ILUDDVIC MARIN

Paris (VIII^e), ce mardi. Lors de sa première conférence de presse, le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, s'est notamment exprimé sur la polémique concernant l'augmentation du port de signes religieux ostentatoires à l'école.

